



Vente cheval litige avec le vendeur

Par **ronron**, le **22/03/2012 à 18:57**

Bonjour,

Voilà j'ai acheter une jument au mois d'octobre à un vendeur équidé. J'ai fait un paiement en 10 fois. Mon contrat de vente ce résume a une vulgaire feuille écrire à la main. Le 2eme paiement as était refuser par la banque, j'ai donc proposer au vendeur par téléphone une solution en liquide. Ayant eu aucune nouvelle de lui j'ai fais en sorte que la provision soit sur le compte rapidement.... Quelque semaine plus tard j'apprend par le club hippique que la jument avait était remis en vente et que 'jetais plus le propriétaire.... le vendeur de m'as jamais averti !!! Aucune lettre , aucune lettre A/R , RIEN !

Aujourd'hui quel recours puis je entamer pour poursuivre le paiement de la jument ?

En vous remerciant énormément

Par **ronron**, le **29/03/2012 à 19:51**

personne a de reponse ?